

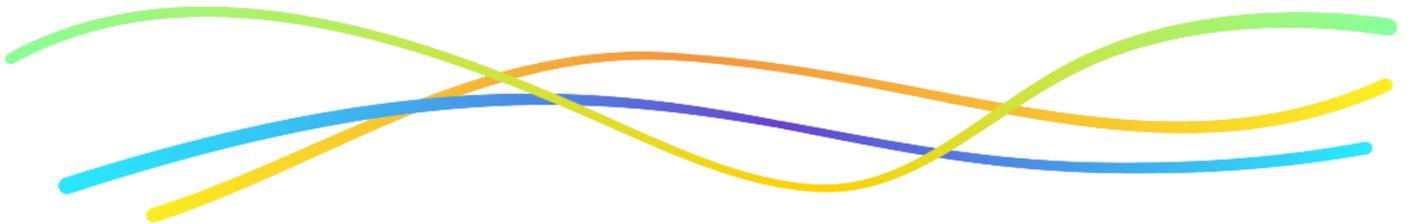


CENTRE DE FORMATION
UNIVERSITAIRE
EN APPRENTISSAGE

48 cours Blaise Pascal - 91 025 EVRY CEDEX
01 60 79 54 00 / www.cfa-eve.fr

Master 2 HaVP Histoire appliquée à la Valorisation des Patrimoines

Rentrée 2024



Formation délivrée par	Code RNCP
	30803

LE CFA EVE

Le CFA-EVE a été créé en 1995, grâce à la collaboration entre l'Université et l'IUT d'Evry Val d'Essonne, des entreprises partenaires et la région Ile de France. La création du CFA répond à une réelle demande de la part des structures, de pouvoir former et professionnaliser leurs futurs collaborateurs, issus du monde universitaire. Au fil des années et du développement du CFA-EVE, de nouvelles universités et écoles sont venues enrichir ce partenariat.

Aujourd'hui, les formations proposées par le CFA-EVE, du pré-bac à bac+6, accueillent plus de 3000 apprentis, dans les domaines suivants :

1 Comptabilité, Gestion, Finance, Audit 2 Informatique, Télécommunications 3 Commerce, Marketing, Communication 4 Management, Droit, Ressources humaines, Économie 5 Logistique, Qualité 6 Industrie, Énergie, Environnement 7 Social, Santé, Sociologie 8 Immobilier, Bâtiment

Le CFA-EVE travaille en étroite collaboration avec les partenaires pédagogiques suivants, pour la formation de ses apprentis :



La mission du CFA-EVE est de mettre en place et d'organiser des parcours de formation en alternance, principalement par la voie de l'apprentissage.

Pour cela, le CFA-EVE s'attache à développer une offre de formation en prise avec le tissu économique.

Il se charge de collecter les fonds pour assurer le financement de la formation auprès des partenaires pédagogiques.

Facilitateur de la relation entre tous les acteurs de la formation en alternance (universités / écoles, apprentis, entreprises), le CFA-EVE s'engage à :

- Assurer la promotion des formations en apprentissage auprès des étudiants,
- Prospecter et conseiller les entreprises susceptibles de recruter des apprentis,
- Accompagner les jeunes à toutes les étapes de leur recherche d'entreprise, en proposant des ateliers animés par des consultants RH.
- Suivre la progression des apprentis par l'intermédiaire du carnet de liaison dématérialisé CLOE,
- Informer les entreprises de l'assiduité en cours de leurs apprentis.
- Mener des enquêtes d'insertion à 6 mois et à 18 mois auprès des apprentis, et de satisfaction auprès des entreprises,
- Observer et analyser les résultats afin d'adapter les parcours de formation.

Le CFA-EVE est l'interlocuteur privilégié des différents acteurs de l'apprentissage et propose son expertise tout au long du processus :

- Aide à la qualification du besoin, conseils et informations sur l'apprentissage, les différentes formations et les métiers préparés, la réglementation, les financements,
- Accompagnement dans la recherche et la sélection des candidats,
- Mise en place du contrat d'apprentissage.

Certifié ISO 9001 depuis 2002

VOS CONTACTS

Master 2 HaVP Histoire appliquée à la Valorisation du Patrimoine

1. Vos contacts pédagogiques

RESPONSABLE DE LA FORMATION			
Alain MICHEL			
		E-mail	alain.michel@univ-evry.fr
Frank GEORGI			
		E-mail	frank.georgi@univ-evry.fr

GESTIONNAIRE PEDAGOGIQUE	
Valérie LAURENT	
	01 69 47 78 72
E-mail	Valerie.laurent@univ-evry.fr

LIEU DE LA FORMATION*		
Université d'Evry-Val d'Essonne		
4 rue du Facteur Cheval	91025	EVRY-COURCOURONNES
	01 69 47 70 00	

*Accessible aux personnes en situation d'handicap

2. Vos contacts au CFA-EVE

48, cours Blaise Pascal - 91 025 EVRY Cedex

DIRECTEUR	
Eric CALAND	

RELATIONS ENTREPRISES			
Kenny ASSELIE		Chargé des Relations Entreprises	
	06 26 58 90 36	E-mail	Kj.assellie@cfa-eve.fr

REFERENT HANDICAP			
Elodie DARRAC			
	01 60 79 54 00	E-mail	e.darrac@cfa-eve.fr

LES DATES IMPORTANTES M2 HAVP --Rentrée 2024



Date de début de formation :	30/9/2024
Date de fin de formation :	30/9/2025

- **Envoi des CV des apprentis aux entreprises :** à partir d'avril 2024
- **Réunion d'information destinée au Tuteur Entreprise :** Novembre 2024

Le Tuteur Entreprise (ou Maître d'apprentissage) est le professionnel de l'entreprise nommé pour :

- accueillir l'apprenti et favoriser son intégration dans l'entreprise,
- suivre et s'assurer du bon déroulement du contrat d'apprentissage,
- transmettre la culture et les valeurs de l'entreprise,
- définir le parcours professionnel de l'apprenti pendant la durée du contrat d'apprentissage.

Le Tuteur entreprise doit obligatoirement justifier :

- soit d'un **diplôme équivalent** à celui préparé par l'apprenti **+ 1 ans** d'expérience professionnelle dans la spécialité du diplôme préparé par l'apprenti,
- soit de **2 ans** d'expérience professionnelle dans la spécialité du diplôme préparé par l'apprenti.

Il peut avoir sous sa tutelle au maximum **2 apprentis + 1 redoublant**.

Cette réunion est un moment d'information et d'échange entre les entreprises partenaires, l'équipe pédagogique de la formation, les délégués apprentis, le CFA-EVE.

Sont abordés : les détails de la formation (déroulement, programme, planning, suivi de l'activité en entreprise) pour aider le Tuteur Entreprise dans la définition des missions, ainsi que les différents aspects du contrat d'apprentissage.

C'est aussi l'occasion pour le Tuteur Entreprise de rencontrer le **Tuteur Ecole** (Tuteur pédagogique). Ce dernier, membre de l'équipe pédagogique, est soit un professionnel, soit un universitaire. Il est nommé pour :

- réaliser le lien entre l'Université et l'entreprise,
- effectuer la visite tutorale (visite en entreprise),
- piloter la réalisation du projet de mémoire de fin d'études. Il valide le sujet, aide l'apprenti à réaliser le plan, le guide, le conseille, et répond à sa demande dans la construction de son projet

- **Conseil de Perfectionnement :** Juin 2025

Cette réunion regroupe à nouveau les entreprises partenaires, l'équipe pédagogique de la formation, les délégués apprentis, le CFA-EVE. Elle a pour but :

- de faire un bilan sur les acquis pédagogiques et professionnels des apprentis,
- d'avoir le ressenti de chacun sur :
 - la formation (contenu pédagogique, rythme d'alternance, ...)
 - l'apprentissage de façon générale.

La présence du Tuteur Entreprise est vivement souhaitée à ces deux réunions.

PRÉSENTATION DU « M2 HaVP »

Le Master 2 « Histoire appliquée à la valorisation des patrimoines » en alternance (FA) est habilité en Mention histoire de l'université Paris-Saclay (site d'Evry). Il s'adresse aux étudiants, majoritairement issus du cursus d'histoire et des disciplines associées (histoire de l'art, géographie, sociologie, urbanisme, etc.) et sensibilisés aux enjeux de la valorisation des patrimoines.

Dans un nombre croissant d'entreprises et d'organismes territoriaux, une préoccupation émerge concernant leur passé. Elle se traduit par le souhait de mettre leur histoire, mémoires et patrimoines au service de leur développement, afin d'y puiser des éléments d'une dynamique collective tournée vers l'avenir.

Face à cette demande nouvelle, le M2HaVP (FA) propose un parcours de formation polyvalent, à la fois scientifique et professionnel. Les cours sont assurés par les enseignants-chercheurs de deux laboratoires de renom (IDHES et ANHIMA) et par des praticiens des métiers de la valorisation patrimoniale. Sa dimension professionnalisante est organisée autour des pratiques de l'histoire appliquée (*Public History*) c'est-à-dire de la mobilisation des compétences historiques au service de la valorisation de patrimoines souvent méconnus et difficiles à mettre en valeur : qu'il s'agisse des firmes, comités d'entreprises, syndicats, collectivités territoriales, services culturels et touristiques locaux, organismes de l'économie sociale et solidaire (associations, mutuelles, coopératives, etc.). Ces patrimoines à valoriser peuvent être de natures différentes : matériels (archives, bâtis, objets, etc.) ou immatériels (mémoires, savoir-faire, culture d'entreprise, archives orales, etc.).

1. Objectifs de la formation

Sur la base d'un enseignement interactif à l'Université d'Evry Paris Saclay (410 h les lundis et mardis), les apprenti.e.s prennent du recul par rapport aux missions qui leurs sont confiées au sein de l'entreprise (le reste de la semaine). La formation universitaire est centrée sur l'acquisition des compétences cognitives et méthodologiques nécessaires à une pratique réfléchie du métier de responsable de projets patrimoniaux. Elle favorise le développement des capacités (autonomie, polyvalence, etc.) leur permettant d'exercer rapidement et efficacement des responsabilités d'encadrement et de management dans ce domaine. Les apprenti.e.s reçoivent ainsi une double formation, théorique et pratique.

2. Compétences acquises en entreprise

En termes de savoir-faire et de compétences pratiques l'apprenti saura :

- Réaliser un diagnostic global de la situation patrimoniale d'une organisation
- Evaluer les besoins et les moyens de l'organisation en termes de patrimoines
- Proposer un plan de gestion réaliste
- organiser des événements
- prendre la parole en public, etc.

Cette formation permet au diplômé de développer les aptitudes (savoir-être)

- autonomie
- capacité à prendre des initiatives
- travail en équipe
- prise de parole en public
- réactivité
- force de proposition

3. Missions susceptibles d'être confiées aux apprentis « du diplôme »

- Conception et mise en œuvre de projets concrets (ouvrage, documentaire, conférence, parcours de médiation culturelle etc.)
- Organisation d'événements (commémoration, journée européenne du patrimoine, exposition, etc.)
- Recherche de financement (mécénat, subventions, partenaires, etc.)
- Conception et utilisation de moyens de communication écrite et digitale (site documenté, annonces, bilans, etc.)
- Production de rapports d'expertise en matière de « CV » d'entreprises et de sites sous forme écrite et/ou audiovisuelle ;
- Rédaction d'ouvrages de mémoires et d'histoire (d'entreprise, de CE, de territoires, etc.)
- Réalisation de dossiers documentaires indexés, dossiers d'œuvre, porte-folio,...
- Construction de bases de données interopérables et de modélisations 3D

4. Métiers possibles à l'issue de la formation

- Chargé d'ingénierie historique
- Chef de projet patrimonial : Grands établissements culturels ou entreprises (publiques ou privées), cabinet d'urbanisme et bureaux d'étude spécialisés dans le tourisme et le patrimoine
- Documentaliste ou/et archiviste d'entreprises (sociétés de production, chaînes de télévision ou de radios, entreprises possédant des fonds audiovisuels, fondations) ou d'associations socioculturelles
- Responsable de valorisation touristique du patrimoine culturel et naturel (de sites, conservatoires, agrotourisme, etc.)
- Chargé d'études ou consultant en médiation et ingénierie culturelle –
- Chargé de mission tourisme dans les sites patrimoniaux
- Cadre de l'administration touristique ou culturelle nationale et territoriale
- Chercheur en histoire des techniques, patrimoines et archéologie industrielle : conférencier
- Médiateur culturel
- Conservateur ou aide-conservateur du Patrimoine (musées, établissements culturels)
- Concours de la fonction publique (conservateur de musée, attaché territorial de conservation, commissaire-priseur)
- Chef de projet éditorial
- Responsable de médiathèques, centres de documentation culturels publics et privés –
- Chef de projet numérique

5. La formation en quelques chiffres

La formation ouvrant en apprentissage à la rentrée 2024, il n'y a pas de résultats d'enquêtes de diplômés (FA).

Par contre, elle bénéficie d'une expérience de six années en formation initiale (FI). Les étudiants ont fait des stages longs (4 à 6 mois) dans des organismes soucieux de mettre en valeur leur histoire ou leurs patrimoines. Ces quatre dernières années, une quarantaine d'entreprises et de collectivités ont bénéficié de leur travail. Ces stages ont abouti à des rapports de fin d'études, soutenus en public et validant l'obtention du diplôme de Master d'histoire.

LA FORMATION

1. Conditions d'accès

Pour être admis à suivre la formation, les candidats doivent avoir moins de 30 ans et être titulaires de l'un des diplômes suivants :

- Master 1 en Histoire
- Master 1 en sciences sociales et expériences de valorisation patrimoniale
- Master 1 en Tourisme, Urbanisme, architecture, etc. (avec compétences historiques)

Le candidat apprenti est sélectionné par l'Université après examen de son dossier universitaire. (Bac, Licence, Master 1). Son admission définitive dans la formation est subordonnée à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil.

- La formation est gratuite et rémunérée pour les apprentis
- Le coût de formation est pris en charge par l'employeur. Pour tous compléments d'informations, il faut contacter directement votre contact relations entreprises (coordonnées page 3).

2. Évaluation de l'apprenti

- **Évaluation des connaissances** : elle est effectuée par les enseignants par un contrôle continu ;
- **Évaluation des capacités** : elle est à la charge du Tuteur Entreprise (adaptation, autonomie, organisation, sens des responsabilités, gestion du temps et des moyens...);
- **Évaluation du rapport final** : à partir du rapport rédigé par l'apprenti en fin de formation, la soutenance s'effectue devant un jury composé d'enseignants de l'Université, du Tuteur Ecole et du Tuteur Entreprise.

3. Suivi de l'apprenti : Relations Université - Entreprise

La réussite de la formation en apprentissage repose sur une collaboration active entre l'entreprise et l'Université. Cette collaboration s'exerce de différentes façons :

- Réunion d'information avec les Tuteurs Entreprise,
- Nomination du Tuteur Ecole,
- Visite du Tuteur Ecole une à deux fois par an, afin d'évaluer le niveau de réalisation du contrat d'objectifs de l'apprenti. Elle fait l'objet d'un compte rendu établi par le Tuteur Ecole sur CLOE, et visé par le Tuteur Entreprise.
- Conseil de perfectionnement,
- Participation du Tuteur Entreprise aux soutenances et jurys de leur apprenti,

- L'Extranet du CFA : **CLOE** (Carnet de Liaison et d'Organisation Electronique)

CLOE a pour but de suivre, d'informer et d'évaluer l'apprenti. Il est consultable par tous les acteurs de la formation : le Tuteur Entreprise, l'apprenti, le Tuteur Ecole, le responsable de cycle, le secrétariat pédagogique, et le CFA-EVE.

Sur le site sont accessibles :

- Le carnet de liaison comprenant : le contrat d'objectifs, les fiches de suivi professionnel du Tuteur Entreprise et les fiches de visite en entreprise du Tuteur Ecole ;
- Le planning d'alternance ;
- Le suivi des absences de l'apprenti en formation ;
- Une rubrique d'échanges d'informations entre tous les acteurs du contrat ;

- Les coordonnées de vos différents contacts.

CLOE est présenté aux apprentis le jour de la rentrée et aux Tuteurs Entreprises lors de la réunion d'information (voir dates importantes).

Pour accéder à CLOE : www.cfa-cloe.fr (ou à partir du site web du CFA EVE, en haut à droite de la page).

Les codes d'accès sont envoyés par mail dès le début du contrat.

Pour toute information complémentaire, contactez **Jérôme LOUCHART** : 01 60 79 28 66 ; j.louchart@cfa-eve.fr

LE PROGRAMME PÉDAGOGIQUE – 415 HEURES (sur 12 mois)

1. Objectifs

Les compétences mises en œuvre dans ce diplôme sont multiples. Elles donnent naissance à des métiers de responsabilité, variés et évolutifs.

Les apprentis formés doivent être opérationnels, adaptables et avoir une vision globale des organisations.

Pour cela, il est nécessaire de :

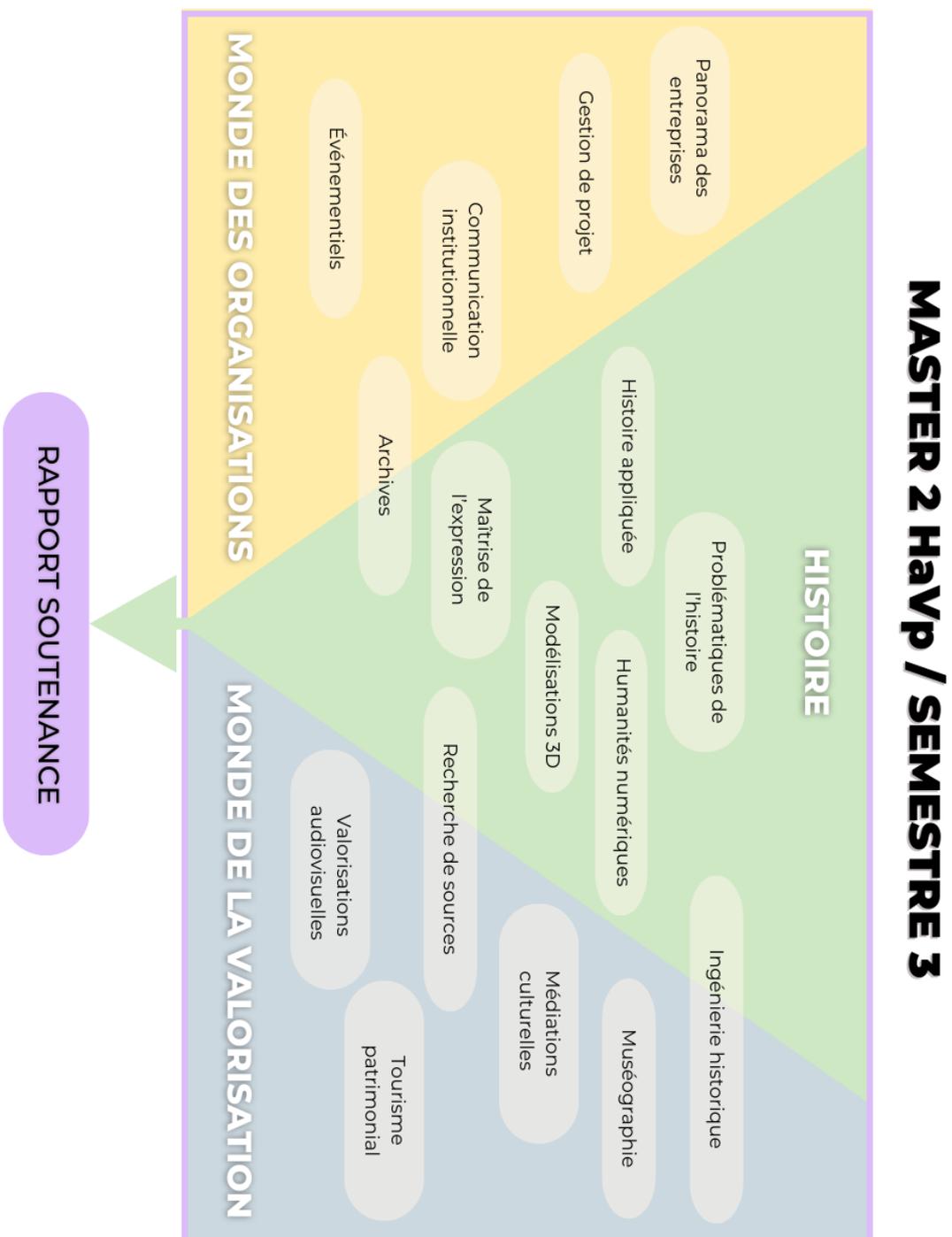
- dispenser des connaissances fondamentales (culture générale, historique, managériale et technologique),
- faire acquérir des méthodes de travail individuel et en équipe,
- développer les qualités personnelles des apprentis (autonomie, initiative, responsabilité).

Dans ce contexte, les enseignements dispensés ont pour but :

- d'approfondir la connaissance générale des principes et des méthodes utilisés en histoire,
- de développer la capacité à valoriser ces connaissances et cette compétence :
 - dans l'exercice d'une activité professionnelle, à la sortie de l'Université
 - dans la poursuite d'études de second cycle universitaire ou de niveau équivalent.

La formation s'effectue à la fois au sein de l'université et des entreprises : elle comporte des enseignements, des travaux de groupe et des travaux personnels.

2. Programme de Tronc commun



Premier semestre de M2	Second semestre de M2
<p>Compétences disciplinaires Problématiques récentes de l'histoire (1) Histoire appliquée</p> <p>Compétences transversales et linguistiques Humanités numériques (1) -TIC et valorisation (power point, image, son, montage, web, veille documentaire, etc.) Langue vivante (1) Maîtrise de l'expression et du style (1)</p> <p>Compétences professionnelles Pratiques du monde professionnel -panorama des entreprises & organisations (métiers, emplois) - gestion de projet et analyse des coûts (1) - gestion d'archives, archivistique & record management -communication institutionnelle & marketing -événementiels & organisation d'événements</p> <p>Pratiques des métiers de la valorisation -Ingénierie historique (1) -muséographie (exposition & scénographie) -médiations culturelles (guide, accueil, visite, diffusion) -tourisme patrimonial - recherche de sources & documentation (métier de chercheur) -valorisation audiovisuelles (production, transmission, site) Terrains d'enquêtes professionnelles Projet personnel professionnel (recherche d'emploi & création d'entreprise)</p>	<p>Compétences disciplinaires Problématiques récentes de l'histoire (2) Séminaires pluridisciplinaires (semaine intensive)</p> <p>Compétences transversales et linguistiques Humanités numériques (2) -La modélisation 3D Langue vivante (2) : Maîtrise de l'expression et du style (2)</p> <p>Compétences professionnelles Approfondissements sur le monde professionnel -enquête sur une entreprise ou organisation -élaboration d'un projet et analyse des coûts -gestion d'un fonds d'archives (étude de cas) élaboration d'une opération de communication -organisation et gestion d'un événement</p> <p>Approfondissement sur les métiers de la valorisation -exemple d'ingénierie historique (2) -mise en place d'une exposition -exemple de médiations culturelles :visite guidée -projet de tourisme patrimonial -mission de chercheur -production d'un film institutionnel Rapport d'apprentissage (et soutenance)</p>

Planning prévisionnel M2 HAVP – promo 2024/2025 – 1^{ère} année - Sous réserve de modification

2024												2025																													
SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUN			JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE		
D. 1			M. 1	F	V. 1	D. 1			M. 1	F	V. 1	D. 1			M. 1	F	V. 1	D. 1			M. 1	F	V. 1	D. 1			M. 1	F	V. 1	D. 1			M. 1	F	V. 1						
L 2			M. 2	E	S. 2	L 2	F	J. 2	E	D. 2			D. 2			M. 2	E	V. 2	E	L 2	E	M. 2	E	S. 2			M. 2	E	S. 2			M. 2	E	J. 2							
M. 3			J. 3	E	D. 3	M. 3	F	V. 3	E	L 3	F	L 3	F	J. 3	E	S. 3			M. 3	E	J. 3	E	D. 3			M. 3	E	V. 3			M. 3	E	V. 3								
M. 4			V. 4	E	L 4	M. 4	F	S. 4			M. 4	F	M. 4	F	V. 4	E	D. 4			M. 4	E	V. 4	E	L 4	E	J. 4	E	S. 4			M. 4	E	S. 4								
J. 5			S. 5		M. 5	F	J. 5	E	D. 5			M. 5	E	M. 5	E	S. 5			L 5	F	J. 5	E	S. 5			M. 5	E	V. 5	E	D. 5			M. 5	E	L 5						
V. 6			D. 6		M. 6	E	V. 6	E	L 6	F	J. 6	E	J. 6	E	D. 6			M. 6	F	V. 6	E	D. 6			M. 6	E	S. 6			M. 6	E	S. 6			L 6						
S. 7			L 7	F	J. 7	E	S. 7			M. 7	F	V. 7	E	V. 7	E	L 7	F	M. 7	E	S. 7			L 7	E	J. 7	E	D. 7			M. 7			M. 7								
D. 8			M. 8	F	V. 8	E	D. 8			M. 8	E	S. 8			S. 8			M. 8	F	J. 8			D. 8			M. 8	E	V. 8	E	L 8	E	M. 8			M. 8						
L 9			M. 9	E	S. 9	L 9	F	J. 9	E	D. 9			D. 9			M. 9	E	V. 9	E	L 9	E	M. 9	E	S. 9			M. 9	E	S. 9			M. 9	E	V. 9			J. 9				
M. 10			J. 10	E	D. 10	M. 10	F	V. 10	E	L 10	F	L 10	F	J. 10	E	S. 10			M. 10	E	V. 10	E	D. 10			M. 10	E	S. 10			M. 10	E	V. 10			M. 10	E	J. 10			
M. 11			V. 11	E	L 11	M. 11	F	S. 11			M. 11	F	M. 11	F	V. 11	E	D. 11			M. 11	E	V. 11	E	L 11	E	J. 11	E	S. 11			M. 11	E	S. 11			M. 11	E	V. 11			
J. 12			S. 12		M. 12	F	J. 12	E	D. 12			M. 12	E	M. 12	E	S. 12			L 12	F	J. 12	E	S. 12			M. 12	E	V. 12	E	D. 12			M. 12	E	D. 12						
V. 13			D. 13		M. 13	E	V. 13	E	L 13	F	J. 13	E	J. 13	E	D. 13			M. 13	F	V. 13	E	D. 13			M. 13	E	S. 13			M. 13	E	S. 13			M. 13	E	V. 13				
S. 14			L 14	F	J. 14	E	S. 14			M. 14	F	V. 14	E	V. 14	E	L 14	F	M. 14	E	V. 14			L 14			J. 14	E	D. 14			M. 14			M. 14			M. 14				
D. 15			M. 15	F	V. 15	E	D. 15			M. 15	E	S. 15			S. 15			M. 15	F	J. 15	E	D. 15			M. 15	E	V. 15			L 15	E	M. 15			M. 15	E	V. 15				
L 16			M. 16	E	S. 16	L 16	F	J. 16	E	D. 16			D. 16			M. 16	E	V. 16	E	L 16	E	M. 16	E	S. 16			M. 16	E	S. 16			M. 16	E	J. 16			M. 16	E	V. 16		
M. 17			J. 17	E	D. 17	M. 17	F	V. 17	E	L 17	F	L 17	F	J. 17	E	S. 17			M. 17	E	V. 17	E	D. 17			M. 17	E	S. 17			M. 17	E	V. 17			M. 17	E	J. 17			
M. 18			V. 18	E	L 18	F	M. 18	E	S. 18			M. 18	F	M. 18	F	V. 18	E	D. 18			M. 18	E	V. 18	E	L 18	E	J. 18	E	S. 18			M. 18	E	S. 18			M. 18	E	V. 18		
J. 19			S. 19		M. 19	F	J. 19	E	D. 19			M. 19	E	M. 19	E	S. 19			L 19	F	J. 19	E	S. 19			M. 19	E	V. 19	E	D. 19			M. 19	E	D. 19			M. 19	E	V. 19	
V. 20			D. 20		M. 20	E	V. 20	E	L 20	F	J. 20	E	J. 20	E	D. 20			M. 20	F	V. 20	E	D. 20			M. 20	E	S. 20			L 20			M. 20	E	S. 20			M. 20	E	V. 20	
S. 21			L 21	F	J. 21	E	S. 21			M. 21	F	V. 21	E	V. 21	E	L 21	F	M. 21	E	S. 21			L 21			M. 21	E	S. 21			M. 21	E	D. 21			M. 21	E	V. 21			
D. 22			M. 22	F	V. 22	E	D. 22			M. 22	E	S. 22			S. 22			M. 22	F	J. 22	E	D. 22			M. 22	E	V. 22	E	L 22	E	M. 22			M. 22	E	D. 22					
L 23			M. 23	E	S. 23	L 23	F	J. 23	E	D. 23			D. 23			M. 23	E	V. 23	E	L 23	E	M. 23	E	S. 23			M. 23	E	S. 23			M. 23	E	J. 23			M. 23	E	V. 23		
M. 24			J. 24	E	D. 24	M. 24	F	V. 24	E	L 24	F	L 24	F	J. 24	E	S. 24			M. 24	E	V. 24	E	D. 24			M. 24	E	S. 24			M. 24	E	V. 24			M. 24	E	J. 24			
M. 25			V. 25	E	L 25	F	M. 25	E	S. 25			M. 25	F	M. 25	F	V. 25	E	D. 25			M. 25	E	V. 25	E	L 25	E	J. 25	E	S. 25			M. 25	E	S. 25			M. 25	E	V. 25		
J. 26			S. 26		M. 26	F	J. 26	E	D. 26			M. 26	E	M. 26	E	S. 26			L 26	F	J. 26	E	S. 26			M. 26	E	V. 26	E	D. 26			M. 26	E	D. 26			M. 26	E	V. 26	
V. 27			D. 27		M. 27	E	V. 27	E	L 27	F	J. 27	E	J. 27	E	D. 27			M. 27	F	V. 27	E	D. 27			M. 27	E	S. 27			L 27			M. 27	E	S. 27			M. 27	E	V. 27	
S. 28			L 28	F	J. 28	E	S. 28			M. 28	F	V. 28	E	V. 28	E	L 28	F	M. 28	E	S. 28			L 28	E	J. 28	E	D. 28			M. 28			M. 28			M. 28			M. 28		
D. 29			M. 29	F	V. 29	E	D. 29			M. 29	E	S. 29			S. 29			M. 29	F	J. 29			D. 29			M. 29	E	V. 29	E	L 29	E	M. 29			M. 29	E	D. 29				
L 30	F	M. 30		S. 30	L 30	F	J. 30	E					D. 30			M. 30		V. 30		L 30	E	M. 30	E	S. 30			M. 30	E	S. 30			M. 30	F	J. 30			M. 30	F	V. 30		
			J. 31			M. 31	F	V. 31	E				L 31	F												J. 31	E	D. 31										V. 31			

E	0	12	12	11	14	12	12	12	10	21	22	20	21	0
F	1	9	7	10	8	8	9	8	8	0	0	0	1	0

*L 9 : Pentecôte

entreprise	formation	Férié	WE
Date de début de la formation	lundi 30 septembre 2024		
Date de fin de la formation	lundi 30 septembre 2024		

Nbre de jour Entreprise	179
Nbre de jour CFA	69